

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

FICHE DE POSTE  
(à diffuser au format PDF)

IDENTIFICATION DU POSTE : INFIRMIER(E) DE CENTRE DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

INTITULE DU POSTE :

DIRECTION RESPONSABLE : DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

CATEGORIE: A

POINTS NBI :

CONTEXTE DU RECRUTEMENT :

Poste vacant

Poste susceptible d'être vacant

Création

Date souhaitable de prise de fonction : 22 juin 2020

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE :

**Direction ou service :** DDCSPP – 18 Avenue Colonel Colonna d'Ornano – 20090 AJACCIO (pour la Corse du Sud)  
**Adresse :** Centre de séjour SNU - Camping Sagone Resort – Route de Vico - 20118 SAGONE  
DDCSPP - Immeuble Bella Vista - Rue Paratojo - 20200 Bastia (pour la Haute Corse)  
Centre de séjour SNU Cala di Sole – RN 197 – 20220 ALGAJOLA

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

FONCTION : INFIRMIER(E)

NOMBRE D'AGENTS A ENCADRER : 0

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE : VACATIONS, OBLIGATION DE LOGEMENT PENDANT LE SEJOUR DE COHESION

DESCRIPTION DU CENTRE SNU :

Le SNU est un projet d'émancipation et de responsabilisation de la jeunesse complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs: le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la dynamisation et la valorisation des territoires –, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU se décline en 4 phases successives, dont 2 phases obligatoires, à terme, à partir de 15 ans :

- une phase préalable d'information et de préparation, qui permet d'informer les familles et de préparer l'appel des jeunes. Appuyée sur le collège et les programmes d'enseignement, elle se traduit également par l'organisation d'une journée d'information en classe de 3<sup>ème</sup>.
- un séjour de cohésion de deux semaines obligatoire, à terme, et destiné à transmettre un socle républicain fondé sur la vie en collectivité, la responsabilité et l'esprit de défense comme de résilience. Ce séjour réalisé en hébergement collectif dans l'année qui suit la classe de 3<sup>ème</sup>, est aussi l'occasion de bilans individuels
- une mission d'intérêt général, obligatoire, inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours. Fondées sur des modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettent d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;
- Une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariat existants.

Après une première année 2019 qui a permis une préfiguration réussie du projet dans 13 départements, la phase 2020 sera étendue à tous les départements y compris les départements et collectivités d'Outre-Mer, elle comprendra:

- Un séjour de cohésion du 22 juin au 3 juillet 2020 avec une cible de 300 volontaires par département.
- une phase de mission d'intérêt général pour les jeunes qui auront bénéficié de la phase de cohésion en juin 2020. Elle se déroulera au cours de l'année qui suivra, dans les départements de résidence des volontaires.

Le Préfet est responsable du dispositif dans le département et s'appuie sur un **chef de projet** qui pilote **la réalisation du projet départemental** et est le premier interlocuteur et donneur d'ordres du directeur de centre.

Dans chaque département, **un ou deux centres d'hébergement** abritent le ou **les séjours de cohésion**. Chaque centre est dirigé par une équipe de direction, composée de profils complémentaires, issus des différents champs de l'action publique, associative ou professionnelle concourant à la mise en œuvre du SNU.

Le chef de centre est appuyé dans ses missions par 2 adjoints:

- **un conseiller encadrement**, chargé de la direction et de l'animation des tuteurs et des cadres de compagnie ;
- **un conseiller éducatif** qui coordonne l'ensemble des intervenants, s'assure de la cohérence du projet pédagogique avec l'ensemble des administrations, agences et associations concourantes.

Il dispose **d'une équipe de soutien du centre** composée :

- d'un **intendant** qui assure la gestion quotidienne du centre
- d'un **réfèrent sanitaire**
- d'un **réfèrent sport et cohésion** qui appuie l'action des capitaines de compagnie dans ces deux domaines et relaie celle de l'équipe de direction du centre.

**EFFECTIFS DU CENTRE: 20 CADRES ET 140 VOLONTAIRES AGES DE 15 A 17 ANS**

**DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES)**

Sous l'autorité du chef du centre, l'infirmier(e)

-assure les fonctions de réfèrent sanitaire au sein de l'équipe de soutien : il (elle) apporte appui et conseil auprès de la direction et des cadres sur la santé des jeunes volontaires tant sur le plan des situations individuelles que sur le projet pédagogique

-assure le suivi sanitaire des jeunes volontaires et, en tant que de besoin, des cadres

- met en œuvre la procédure relative au repérage des jeunes éloignés du système de santé: il s'agit de repérer les jeunes qui n'ont pas réalisé, avant le séjour de cohésion, l'examen médical obligatoire des 15-16 ans et, après examen de leur situation individuelle, de les orienter à l'issue du séjour vers une structure de soins dans leur département de résidence.

-effectue les liaisons nécessaires avec les professionnels de santé du département d'origine (établissement scolaire, établissement médicosocial, médecin traitant) et le cas échéant avec la structure de soins ayant conventionné avec le centre SNU

- contribue à la promotion de la santé tout au long du séjour en conseillant les jeunes et les équipes d'encadrement pour initier des comportements favorables à la santé au cours des différentes activités et des moments de vie quotidienne

**PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :**

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Les structures et professionnels de soins |  |  |
| <input type="checkbox"/> les administrations de santé              |  |  |

**EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :**

- Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

**LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE**

**DIPLOME REQUIS : DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER**

**CONNAISSANCES :**

Psychologie et sociologie de l'adolescent  
Règles pour assurer la sécurité physique et morale des mineurs

Prévention et repérage des situations à risques psycho-sociaux  
Promotion de la santé  
Gestion des crises

#### **COMPETENCES**

Sens des relations humaines  
Sens de l'organisation  
Capacité à travailler en équipe  
Capacité au leadership et maîtrise de soi  
Disponibilité  
Sens de l'initiative

#### **VOS CONTACTS RH (NOM, PRENOM, FONCTION, TELEPHONE, ADRESSE ELECTRONIQUE)**

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS (DDCSPP)  
DE CORSE DU SUD

Equipe projet SNU

Chef de projet départemental SNU2A : Gwenn AUBE

Tel : 04 95 50 39 58 - 06 33 14 46 44

Courriel : gwenn.aube@corse-du-sud.gouv.fr

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS (DDCSPP)  
DE HAUTE CORSE

Equipe projet SNU

Chef de projet départemental SNU2B : Pierre ARRIEUMERLOU

Tel : 04 95 58 51 06 - 06 78 39 62 97

Courriel : pierre.arrieumerlou@haute-corse.gouv.fr

DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE  
DIRECTION

Equipe projet SNU

Cheffe de projet régionale : Martine MAHOUDEAU

Tel : 04 95 29 67 62 - 06 86 32 40 43

Courriel : martine.mahoudeau@jscs.gouv.fr